



Rhône-Alpes, Savoie
La Giettaz
Combe-es-Re

Moulin à farine et foulon de la Combe à Ray actuellement vestiges

Références du dossier

Numéro de dossier : IA73003986

Date de l'enquête initiale : 2016

Date(s) de rédaction : 2016

Cadre de l'étude : enquête thématique départementale Patrimoine hydraulique des Pays de Savoie

Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : moulin à farine, moulin à foulon

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé

Réseau hydrographique : L'Arrondine ; bassin-versant de l'Arly-Doron-Chaise

Références cadastrales : 2016, D, 451 (dérivation), 453 (bâtiments)

Historique

Un foulon (parcelle 2161) et un moulin en ruine (parcelle 2160) appartenant à la famille Pellissier sont représentés sur la carte sarde de 1733 au "mas des Glières" (Glières). La maison des meuniers se trouve à proximité (parcelle 2166).

En 1867, le site appartient à Jean Marie Bibollet. Après son décès, le 13 décembre 1870, Pierre Marie Bibollet (feu Jean Michel) hérite de la propriété appelée Moulin de la Combe à Ray.

Le 25 mars 1913, Pierre Marie Bibollet vend le barrage, la dérivation et les parcelles où se trouvent les moulins, à la Société anonyme Force et Lumière des Aravis et du Val d'Arly qui souhaite construire une centrale hydroélectrique dans le secteur. Les bâtiments ne sont pas compris dans la vente. Pierre Marie Bibollet se réserve le droit de les démolir et d'enlever tous les mécanismes et outillages qu'ils contiennent. Il peut aussi les exploiter jusqu'à ce que la Société construise son usine (FR.AD073, 4Q870).

Le moulin est mentionné comme détruit en 1926 (FR.AD073, 3P1360). Les bâtiments sont en ruine sur le premier cadastre français de 1944. Actuellement, des vestiges du site sont toujours visibles.

Période(s) principale(s) : 2e quart 18e siècle ()

Dates : 1733 (daté par source)

Description

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : pierre

Énergies : énergie hydraulique : produite sur place

Typologies et état de conservation

État de conservation : vestiges

Statut, intérêt et protection

Les vestiges du site se trouvent dans une zone boisée. Il sont particulièrement intéressants car ils permettent de comprendre très clairement la disposition et la fonction de chaque bâtiment ainsi que le passage de l'eau.

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

- **FR.AD073, C2920, 1733.**
FR.AD073, C2920, Cadastre de 1728, Giétaz (La), 369, Vue 11, 1733.
AD Savoie : C2920
- **FR.AD073, 3P1360, 1911-1943.**
FR.AD073, 3P1360, Matrice cadastrale des propriétés bâties, La Giétaz, 1911-1943.
AD Savoie : 3P1360
- **FR.AD073, 4Q 869, 1913**
FR.AD073, 4Q 869, Conservation des Hypothèques d'Albertville, 1823-1926. Transcription d'actes, Transcription des actes translatifs de propriété d'immeubles, Volume 315. 10 mars - 19 avril 1913.
Article 58.
AD Savoie : 4Q 869
- **FR.AD073, 4Q 870, 1913.**
FR.AD073, 4Q 870, Conservation des Hypothèques d'Albertville, 1823-1926. Transcription d'actes, Transcription des actes translatifs de propriété d'immeubles, Volume 316. 23 avril - 20 juin 1913.
Article 34.
AD Savoie : 4Q 870
- **FR.AD073, 3P 7435, 1944.**
FR.AD073, 3P 7435, Premier cadastre français, Giétaz (La), Section D, feuille 8, 1944.
AD Savoie : 3P 7435

Annexe 1

Société anonyme Force et Lumière des Aravis et du Val d'Arly

La Société anonyme Force et Lumière des Aravis et du Val d'Arly est fondée le 23 avril 1912 (acte passé chez Maître Jean Maurice Moris) par Alfred Duc (industriel, domicilié à Flumet). Elle dispose d'un capital social de deux-cent mille francs et son siège social est basé à Albertville. Par un autre acte passé le même jour, Alfred Duc se désiste au profit de Louis Joseph Kaffmann (banquier, demeurant à Albertville).

Le 21 mai 1912, les époux Marie Julie et Gabriel Porret, propriétaires d'un moulin à la Giétaz (IA73004004) signent un bail de 3 à 6 ans avec la Société Force et Lumière des Aravis concernant leurs droits de riveraineté ainsi qu'une chute d'eau comprenant un barrage, un canal d'aménée et une chambre d'eau (FR.AD073, 4Q 879, article 117).

En 1912, la Société Force et Lumière des Aravis signe plusieurs promesses de vente avec des habitants de la Giétaz pour acquérir leurs droits de riveraineté le long de l'Arrondine et du ruisseau des Nants dans l'optique d'un aménagement hydroélectrique. La plupart des actes de vente définitifs sont signés en 1913 :

- Le 25 mars 1913, Pierre François Porret (feu Nicolas), boulanger à la Giétaz, vend les droits d'eau et de riveraineté qu'il possède sur l'Arrondine et sur le torrent des Nants à la Société Force et Lumière des Aravis représentée par M.Kaffmann (FR.AD073, 4Q 869, Article 56). Le même jour, Jean Marie Jiguet (feu Charles) cède les droits de riveraineté qu'il possède en rive droite de l'Arrondine (FR.AD073, 4Q 869, Article 57). Toujours le 13 mars, Pierre Marie Bibollet (feu Jean Michel) vend ses droits d'eau et de riveraineté, le barrage de dérivation et les parcelles où se trouvent ses moulins de la Combe à Ray (IA73003986). Les bâtiments ne sont pas compris dans la vente (FR.AD073, 4Q 869, Article 58).

- Le 5 mai 1913, Marie Philomène Bibollet (épouse de Jean Marie Jiguet) vend les droits d'eau qu'elle possède en rive gauche de l'Arrondine à la Société (FR.AD073, 4Q 870, Article 34).

- Le 2 août 1917, les époux Marie Julie et Gabriel Porret vendent la chute d'eau louée en 1912 (IA73004004) à la Société (FR.AD073, 4Q 879, article 117).

Le 6 octobre 1921, la Société anonyme Force et Lumière des Aravis et du Val d'Arly représentée par son administrateur Louis Gauthier (comptable demeurant à Albertville) cède ses avoirs à Maurice Dugit (industriel demeurant à Lyon) pour former Rhône et Savoie, une société anonyme au capital de 1 500 000 francs (siège social à Lyon rue de Charité) ayant pour objet "les applications domestiques et agricoles de l'électricité". Les avoirs de la Société des Aravis comprennent tous les droits de riveraineté acquis sur la commune de la Giétaz ainsi qu'une centrale hydroélectrique située au lieu-dit le Martinet à Megève (FR.AD073, 4Q 910, Article 49).

Illustrations



Cadastré de 1728, Giétaz (La), 1733
369, Vue 11 (FR.AD073, C2920).
IVR84_20167302868NUCA



Premier cadastre français,
Giétaz (La), 1944, Section D,
feuille 8 (FR.AD073, 3P 7435).
IVR84_20167302853NUCA



Cadastré actuel, 2016.
IVR84_20167302854NUCA

Phot. Clara Bérelle
IVR84_20167302869NUCA



Vestiges du site.
Phot. Clara Bérelle
IVR84_20167302870NUCA



Vue du canal de fuite.
Phot. Clara Bérelle
IVR84_20167302871NUCA



Passage de la dérivation
sous l'ancien chemin.
Phot. Clara Bérelle
IVR84_20167302872NUCA

Phot. Clara Bérelle
IVR84_20167302873NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Patrimoine hydraulique de la Savoie : présentation de l'étude départementale (IA00141274) Rhône-Alpes, Savoie, Savoie

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Paysage du bassin-versant de l'Arly-Doron-Chaise (IA73003968)

Auteur(s) du dossier : Clara Bérelle

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Assemblée des Pays de Savoie

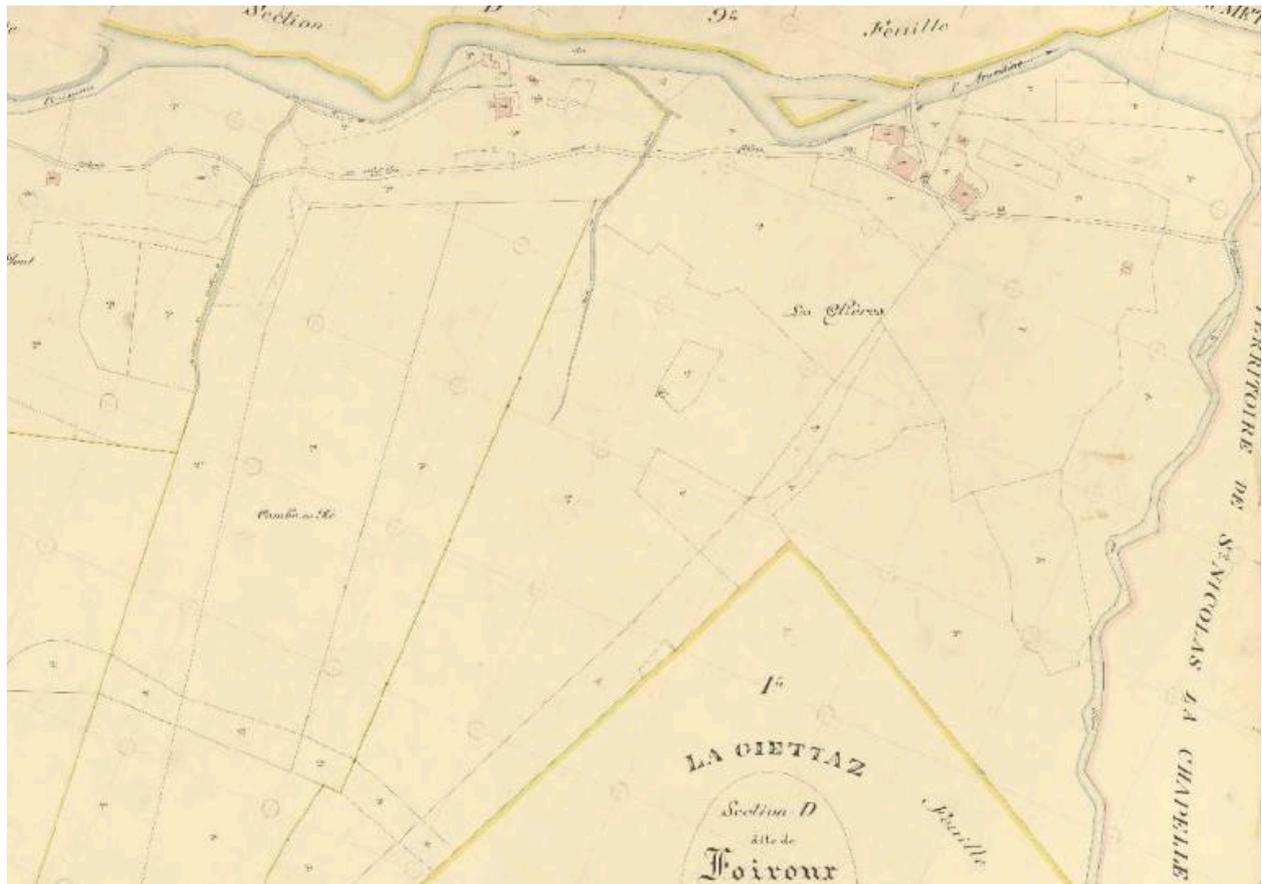


Cadastré de 1728, Giétaz (La), 1733 369, Vue 11 (FR.AD073, C2920).

IVR84_20167302868NUCA

© Archives départementales de la Savoie

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Premier cadastre français, Giertz (La), 1944, Section D, feuille 8 (FR.AD073, 3P 7435).

IVR84_20167302853NUCA

© Archives départementales de la Savoie

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cadastre actuel, 2016.

IVR84_20167302854NUCA

© Ministère des finances, CIDF, Service du cadastre
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

IVR84_20167302869NUCA

Auteur de l'illustration : Clara Bérelle

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Assemblée des Pays de Savoie
communication soumise à autorisation, reproduction soumise à autorisation



Vestiges du site.

IVR84_20167302870NUCA

Auteur de l'illustration : Clara Bérelle

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Assemblée des Pays de Savoie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du canal de fuite.

IVR84_20167302871NUCA

Auteur de l'illustration : Clara Bérelle

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Assemblée des Pays de Savoie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Passage de la dérivation sous l'ancien chemin.

IVR84_20167302872NUCA

Auteur de l'illustration : Clara Bérelle

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Assemblée des Pays de Savoie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

IVR84_20167302873NUCA

Auteur de l'illustration : Clara Bérelle

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Assemblée des Pays de Savoie
communication soumise à autorisation, reproduction soumise à autorisation